

Circonscription IEN LORMONT

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE EMILE BARBOU

Affaire suivie par

Mme BARTHELEMY Sandra

Téléphone

0556061350

Courriel

ce.0332077D@ac-bordeaux.fr

Adresse

7 AVENUE ARISTIDE BRIAND

33560

CARBON BLANC

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 OCTOBRE 2023

Ecole Emile BARBOU – Carbon-Blanc

Présents :

- **Enseignantes** : Mmes Armand, Baudry, Billard, Borie, Fabre, Garrigou, Issaly, K'Nevez, Lagrollet, Paillard, Piquer, Pujol et Trébucq.
- **Parents d'élèves** : Mmes Amans (UNAAPE), Baldit (UNAAPE), Beigbeder (UNAAPE), Kimbatsa (FCPE), Lavergne (UNAAPE), Mollet (FCPE), Soreau (FCPE) et M. Medgueb (FCPE)
- **Mairie** : M. Lamy (adjoint au Maire), Mme Gamonet (DGA éducation et jeunesse)

Excusés :

- M. Ducros (Inspecteur de l'Éducation Nationale)
- Mme Dixneuf (psychologue EN)
- Mme Aussedat-Pretet (enseignante RASED)
- Mme Carnet (enseignante UPE2A)
- Mme Marsan (DDEN)

À la suite de l'événement tragique du vendredi 13 octobre, l'ordre du jour est bouleversé pour permettre aux membres de la Mairie de se rendre au rassemblement organisé par M. le Maire à 18h30, en mémoire des victimes.

- **Secrétaire de séance** : Mme Paillard

2. Présentation et rôle des membres du Conseil d'École :

- **Le rôle du conseil d'école :**

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur des sujets tels que :

- les actions pédagogiques et éducatives
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- les conditions d'inclusion des enfants handicapés
- les activités périscolaires
- la restauration scolaire
- l'hygiène scolaire
- la protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- **Les membres du conseil d'école :**

- **Les parents d'élèves** : Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école. Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer

un problème particulier ou pour assurer une médiation. Le Conseil d'école souhaite la bienvenue aux nouveaux parents élus. À la suite des élections du 13 octobre, les parents d'élèves seront représentés par 8 parents membres de l'UNAAPE et 4 parents membres de la FCPE.

- **La DDEN (déléguée départementale de l'Éducation Nationale)** : la DDEN est une amie de l'école publique, attachée aux valeurs de laïcité, elle veille aux bonnes conditions de vie à l'école et autour de l'école. C'est un médiateur au service de l'intérêt de l'enfant. Elle est, entre autres, en liaison avec les IEN, les élus municipaux et les parents d'élèves.
- **L'équipe enseignante**
- **Les représentants de la Mairie**

3. Fonctionnement de l'école :

▪ Rentrée :

Effectifs : 275 élèves répartis en 11 classes + 1 dispositif ULIS

CP : 55 CP

CM1 : 60 CM1

CE1 : 49 CE1

CM2 : 57 CM2

CE2 : 54 CE2

Les élèves bénéficiant du dispositif ULIS sont comptabilisés dans ces effectifs.

Structure pédagogique : 2 CP, 1 CP-CE1, 1 CE1, 1 CE1-CE2, 1 CE2, 1 CE2-CM1, 2 CM1 et 2 CM2.

▪ Les différentes équipes qui interviennent auprès des élèves durant la journée :

❖ Sur le temps scolaire :

- Nous accueillons dans notre école 3 nouvelles enseignantes : Mme K'Nevez en CP, Mme Armand en CM2 et Mme Lagrollet qui complète le poste de Mme Paillard (actuellement en formation).
- 5 AESH complètent l'équipe et accompagnent les élèves en situations de handicap : Mmes Bouajaj, Daurat, Hadjali, Migné et Sienga. Elles étaient déjà en poste l'année précédente.
- Mme Carnet, enseignante, intervient plusieurs fois par semaine auprès des enfants allophones.
- Mme Dixneuf est la psychologue Education Nationale de notre secteur.
- Mme Aussedat-Pretet est enseignante du RASED. Pour le moment, elle n'intervient pas directement sur l'école mais peut accompagner la réflexion dans le cas d'élèves à besoins particuliers.

❖ Sur le temps périscolaire :

- **L'équipe d'animation** : l'équipe est stable par rapport à l'an dernier. Mme Spadotto demeure la responsable de l'équipe, elle est secondée par Mme Jean.
- **L'équipe de restauration et d'entretien** : l'équipe est stable par rapport à l'an dernier. La responsable de l'équipe demeure Mme Brizet.

Même si les différentes équipes n'interviennent pas sur le même temps, elles travaillent toutes de pair et en concertation afin d'assurer une cohérence dans leurs attentes vis-à-vis des élèves.

▪ Règlement intérieur, Charte de la Laïcité, Charte de la Diversité, protocole pHARe

- **Le règlement intérieur** et la **Charte de la laïcité** ont été envoyés à l'ensemble des parents d'élèves en début d'année. Relecture de la charte de la laïcité et présentation de la **Charte de la diversité**. Elles seront toutes deux annexées au règlement intérieur. Trois modifications du règlement intérieur sont proposées au vote : modification des noms de classes pour la sortie à 16h30, rajout d'un paragraphe sur le harcèlement à l'école, modification du premier paragraphe concernant l'inscription des élèves en mairie. Le règlement est voté et validé pour l'année scolaire 2023-2024.
- **Protocole pHARe** (prévention du harcèlement à l'école) : L'équipe enseignante devrait avoir une formation approfondie sur ce plan de prévention en 2024-2025. Mais il existe d'ores et déjà dans la circonscription de Lormont un protocole d'action en cas de situations de harcèlement. Des personnes ressources telles que les conseillers pédagogiques, la psychologue EN et l'IEN sont saisis, le cas échéant. Les classes seront sensibilisées à cette problématique durant la **journée nationale de lutte contre le harcèlement, le 9 novembre**. Un travail sera également effectué tout au long de l'année en éducation morale et civique sur les compétences psychosociales.

▪ **Plan de continuité pédagogique :**

En cas de fermeture d'une classe ou de l'école comme ce fut le cas lors des confinements de 2020 et 2021, il est demandé aux écoles de prévoir un plan de continuité pédagogique. Celui de notre école est en cours de finalisation mais vraisemblablement, les enseignantes utiliseront l'ENT et/ou un outil équivalent comme outil de transmission.

▪ **Sécurité à l'école : entrées et sorties (horaires, circulation, retards), PPMS, exercices d'évacuation**

a) Les élèves et leur famille doivent respecter l'assiduité scolaire et les horaires de l'école.

Peu d'absences non signalées : il y a encore quelques familles qui ne jouent pas le jeu.

Peu de retards enregistrés depuis le début de l'année.

Questions des parents d'élèves : Que faire pour fluidifier la sortie de l'école côté mairie ? Est-il possible de faire sortir les enfants à l'heure ?

Les enseignantes se répartissent le long de l'allée afin de permettre une meilleure circulation. Il y a deux points de sortie, au lieu d'un, il y a quelques années. Les 2 autres accès ne sont pas adaptés pour une sortie massive d'élèves (l'un donne directement sur la rue, l'autre se trouve au niveau du point de regroupement pour le bus scolaire et le multisport). L'équipe enseignante va recenser les élèves ayant des fratries en maternelle et va faire sortir ces élèves en priorité, au retour des vacances d'automne.

Les parents font également part de leur questionnement concernant le stationnement parfois inadapté de certaines familles et demandent s'il y a possibilité d'avoir un policier municipal au moment de la sortie. La mairie indique que la question du stationnement autour des écoles fait partie de la réflexion engagée par la commission municipale sur les mobilités. Mme Barthélémy rappelle que le principe de sécurité aux abords de l'école figure au règlement intérieur et que cette problématique compliquée et récurrente relève du civisme de chacun. Elle souhaite aussi que les représentants de parents se fassent le relai auprès des familles pour rappeler que les places handicapées nouvellement installées sont uniquement prévues à cet effet.

b) **Exercice d'évacuation incendie** réalisé le 14 septembre. Temps d'évacuation efficace, alarme audible dans tous les lieux de l'école.

c) **Exercice PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) intrusion- attentat :**

Mme Barthélémy demande à la mairie où en est le projet d'installation d'une alarme spécifique en cas d'intrusion. Elle aurait souhaité pouvoir tester ce système lors de l'exercice qui doit être réalisé avant le 26 janvier.

Mairie : c'est en cours. Normalement avant la fin de l'année civile. Boitiers sur lesquels on appuie pour faire passer le message. Le système d'alarme sera audible par toutes les classes.

Parents : Est-ce que l'équipe est formée ?

Ecole : Un protocole est mis en place par la directrice qui s'appuie sur les conseils de référents sécurité (gendarmerie, pompiers, assistante de prévention de la circonscription). Deux scénarios pour notre école : se cacher dans la classe ou fuir. La configuration de l'école ne permet pas d'anticiper l'un ou l'autre de ces scénarios (plusieurs points d'accès, classes à l'étage...).

d) **Exercice PPMS risques majeurs** prévu en deuxième période. Les élèves se confinent dans 2 lieux de l'école. Chaque lieu dispose d'une mallette de secours fournie par la Mairie, d'un point d'eau et de toilettes.

▪ **Financements (coopérative scolaire, budget mairie)**

Aujourd'hui, 2 types de financement :

a) **La mairie** prend en charge les dépenses de fonctionnement (travaux de maintenance notamment), le matériel scolaire, le mobilier et pour partie, les sorties scolaires. Les enseignants ont reçu une enveloppe de 33 euros par élève pour les fournitures scolaires et 16 euros pour les sorties scolaires. A cela s'ajoutent des possibilités d'investissements plus conséquents (mobilier, équipement sportif...). **Bordeaux Métropole** gère la partie numérique.

Questions des parents : avez-vous un retour de Bordeaux métropole concernant le renouvellement des postes informatiques ?

Avant de faire toute demande, Mme Barthélémy souhaite faire un état des lieux des besoins réels de chaque enseignante car la demande peut être très différente en fonction du projet souhaité. Le dossier est donc à l'étude. La valise de tablettes doit être réparée (problème de connexion internet).

La mairie indique qu'une demande d'investissement de matériel informatique peut lui être faite avant la mi-novembre (Bordeaux Métropole ne gérant que la maintenance).

- b) **La coopérative scolaire** (affiliation à l'association OCCE) permet de financer des projets pédagogiques. Elle est alimentée par les participations volontaires des familles, les bénéfices de photographie scolaire et de la fête de l'école et les actions menées par l'UNAAPE et la FCPE. Mmes Trébucq et Issaly, mandataires, feront un point financier au 2nd conseil d'école (après avoir pu calculer la recette des cotisations et de la photographie scolaire).

Question des parents d'élèves : N'est-il pas possible de faire des photos de fratries ?

Réponse de l'équipe enseignante : le nombre de classes, l'emploi du temps de chaque classe (piscine, médiathèque) et la prise en compte de l'emploi du temps des élèves en situation de handicap complexifient déjà beaucoup l'organisation de cette journée. De plus, le va-et-vient dans les classes perturberait les apprentissages. Enfin et pour rappel, la prise de photographie individuelle est facultative, la vocation première de la photographie scolaire étant de permettre à l'élève d'avoir un souvenir de son année scolaire (ce que permet la photographie de groupe). D'un point de vue éthique, l'école doit se garder de devenir un commerce qui viendrait concurrencer les photographes locaux.

- c) **L'USEP Barbou** : Association qui a pour but de contribuer à la formation du jeune citoyen à travers la pratique d'activités physiques, sportives et socioculturelles. Elle participe aux rencontres et manifestations proposées par l'USEP 33 sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Cette association, dont Mme Fabre est la présidente, existe depuis septembre 2021. L'année dernière, l'école a bénéficié d'une subvention de l'USEP33 qui a financé pour partie la sortie avec nuitée des CM2 à Lacanau. Dans le cadre de leur adhésion à l'USEP Barbou, les CM2 ont également fait une sortie vélo + 1 rallye historique à la journée à St Emilion, en mai. Cette année, l'ensemble des CM peuvent adhérer à l'association qui proposera des activités exclusivement hors temps scolaire.

▪ **Travaux**

- Les filets de protection contre les oiseaux ont bien été remplacés durant l'été.
- Des stores ont été installés en classe 7 et 8 mais, en ce début d'année où les températures demeurent estivales, les enseignantes constatent que la plus-value n'est pas au rendez-vous. Elles ont gagné un ou deux degrés par rapport à l'installation précédente et il fait encore très chaud dans les classes. Les parents ont constaté qu'ils faisaient également très chaud dans les autres classes.
- *Questions des parents : Est ce que les travaux ont été réalisés à la garderie (réparation de la baie vitrée) ?* La baie vitrée a bien été réparée. En revanche, en classe 7, les fenêtres ne se verrouillent toujours pas, malgré une demande faite en fin d'année scolaire précédente.

4. Vie de l'école

▪ **Projet d'école**

Pour cette année :

- ✓ Mise en œuvre de l'axe « **lexique** » (Donner à chaque élève le lexique pour communiquer, mieux comprendre et savoir argumenter ; Améliorer le vivre ensemble à travers la communication et l'expression de ses émotions) : formation dispensée par les conseillères pédagogiques de circonscription aux enseignantes.
- ✓ Finalisation de la programmation en **résolution de problèmes mathématiques** (formation dispensée aux enseignants l'an dernier)

- ✓ Mise en œuvre de l'axe « **aménagement de cour et règlement de cour** » : poursuite du projet initié l'an dernier (Après avoir investi dans du matériel acheté par la coopérative scolaire et la réalisation par la Mairie de tracés au sol : nouvelle élection de délégués, réflexion sur le **climat scolaire** et mise en place de médiateurs en récréation).
- ✓ Poursuite de la mise en œuvre de l'axe « **sport et citoyenneté** » : le fil conducteur de cette année sera le thème des JO à Paris avec 3 temps forts :

- ✚ Les Olympiades qui ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Cette rencontre sportive sur le thème de l'athlétisme avait pour objectif de permettre aux élèves de « créer du lien » entre les plus petits et les plus grands et de travailler sur les notions d'entraide, de respect et de persévérance. Nous en profitons pour remercier les 40 parents qui nous ont accompagnés avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur tout au long de cette journée. Nous remercions également le personnel de restauration venu en soutien durant la pause méridienne. Les retours sont très positifs de la part des élèves, des parents et de l'équipe éducative, ce qui est motivant pour reconduire l'action l'année prochaine.

- ✚ La semaine olympique du 4 au 8 avril : nous souhaiterions mettre en œuvre le cross des écoles, des ateliers handisport et si possible une rencontre avec un athlète olympique.

- ✚ Une chorale de fin d'année (cycle 2 puis cycle 3) sur le thème de Paris et du sport.

- ✓ Reconduction des **projets culturels** proposés par la médiathèque (nature, cinéma, lecture plaisir, lecture dans tous ses états, contes détournés)

▪ Projets de classes

- **CE1 et CE2** : entretien et observation de la forêt d'Emile plantée l'an dernier
- **CE1B et CE1-CE2** : projet média sur le thème de la radio + reconduction du projet vélo (Objectif : apprendre à se déplacer à vélo pour pouvoir faire une sortie dans la commune à la fin de l'année scolaire).
- **CE2A** : Mme Garrigou reconduit son projet défi sur le développement durable avec comme thématique, la collecte d'objets usés.
- **CM1A** : projet mythologie
- **CM1B** : projet cinéma
- **CM2** : Mise en place d'un cycle vélo sous réserve de la présence suffisante de parents IEB. Un projet de sortie avec nuitée est en cours de réflexion, sans garantie pour le moment d'une mise en œuvre effective.

Pour les projets vélos des classes de CE1 et CM2, il a été demandé à des parents volontaires de passer l'IEB (intervenant extérieur bénévole). C'est une formation de 3h qui se déroule dans l'école (ou une école du secteur) avec une partie théorique pour connaître les attendus et la législation sur route + une partie pratique pour vérifier l'aisance des adultes à vélo afin de pouvoir encadrer un groupe d'élèves.

- ✓ L'équipe enseignante propose la date du vendredi 28 juin pour la fête de l'école. Elle indique qu'elle souhaite maintenir le partenariat avec les parents d'élèves dans l'organisation de cet événement. La proposition est validée par les représentants de parents.

▪ Péricolaire : restauration, animations, encadrement

Questions des parents d'élèves : les enfants inscrits aux activités entre 12 et 14h mangent au dernier service et mangent froid. Comment se fait-il que tous les repas ne soient pas chauds ? Où en est-on de l'acquisition du chauffe-plat et du tri des déchets qui devaient être votés au budget du 6 avril ? Y a-t-il une date de prévue pour visiter la cantine ?

Mairie :

- Le chauffe assiette est bien arrivé, installé depuis mi-septembre.
- Proposition est faite de venir le 30 novembre pour tester (1 parent /association).
- La table de tri n'est pas encore en fonctionnement.

5. Parcours de l'élève

▪ Suivi de l'élève (évaluations, liaisons inter-cycles, LSU...) :

Les élèves de CP, CE1 et CM1 ont passé les évaluations nationales, les élèves de CE2 et CM2 les évaluations diagnostiques de circonscription. Les résultats sont en cours d'analyse, une restitution sera faite lors du 2^{ème} conseil

d'école.

Des liaisons GS-CP et CM2-6^{ème} devraient à nouveau avoir lieu en fin d'année. L'année dernière, les grandes sections sont venues une demi-journée pour visiter l'école. Les CM2 sont allés visiter le collège sur une journée.

Le LSU est poursuivi avec deux éditions, une en janvier et l'autre en juin.

- **Accompagnement de l'élève : APC, PPRE, RASED, ULIS, MDPH, dispositif UPE2A, MOPPS, PAP, PAI, pHARe : rôle de chacun**

APC : activités pédagogiques complémentaires (peut concerner tous les élèves de l'école sur de la difficulté passagère)

PPRE : programme personnalisé de réussite éducative. Document proposé par l'enseignant à la famille avec des objectifs ciblés d'aide et d'accompagnement pour un élève rencontrant des difficultés.

RASED : réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté composé de la psychologue EN et d'enseignants spécialisés

ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire. Pour qu'un enfant bénéficie du dispositif, il faut qu'un dossier soit déposé à la **MDPH** (maison départementale pour les personnes handicapées). La MDPH propose alors des solutions d'accompagnement du handicap. L'ULIS peut être une option mais ce peut être aussi une décision d'accompagnement par une AESH, la mise en place d'un matériel adapté.... Tout ceci est alors mentionné dans le **MOPPS** (mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation).

UPE2A : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants.

Le poste a été créé en septembre 2020 pour le secteur Ambarès/Ambès/Carbon-Blanc/St Vincent de Paul. C'est un dispositif et non une classe donc les interventions se font en fonction des besoins et évoluent au cours du temps. Dans le premier degré, les élèves allophones sont scolarisés, de droit, dans leur école de rattachement et dans leur classe d'âge (principe de l'inclusion). 5 élèves étaient concernés par le dispositif en début d'année.

PAP : Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires.

PAI : Le projet d'accueil individualisé définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant ou de l'adolescent : régimes alimentaires, aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités et activités de substitution. Il peut être élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période de poursuivre leur scolarité.

À la suite de l'hommage rendu aujourd'hui, les représentants de parents souhaitent revenir sur ce qui a été fait dans l'école car ils ont des retours de parents inquiets. Mme Barthélémy explique que, conformément à la demande ministérielle, et après concertation de l'équipe enseignante, tous les élèves de l'école se sont regroupés à 14h pour observer une minute de silence. Il leur a été dit qu'un enseignant avait été tué dans un lycée du nord de la France (**sans leur donner de détails**) et que tous les enseignants et les élèves de France se devaient de partager ce moment d'hommage. De retour en classe, les enseignantes ont accueilli la parole des élèves et ont répondu à leurs interrogations quant au sens de cette minute de silence. Elles ont également dû revenir sur les propos parfois erronés qu'ils avaient pu entendre, le matin, dans la cour de récréation, de la bouche d'élèves déjà informés en arrivant à l'école. Elles ont essayé de les rassurer. Madame Barthélémy précise que l'équipe enseignante a dû s'adapter, dans un temps très court, à l'organisation de cet hommage tout en gérant le choc et la très grande émotion provoqués par la survenue de cet événement tragique. L'équipe reste mobilisée et vigilante face aux inquiétudes que pourraient montrer les élèves dans les jours à venir.

Le conseil d'école s'achève sur une minute de silence, en hommage à Dominique Bernard, Agnès Lassalle et Samuel Paty, tués alors qu'ils exerçaient leur métier d'enseignant.

Fin de séance à 18h40.

La secrétaire de séance, Mme Paillard

La Directrice, Mme Barthélémy

